

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Culture.  
Direction nationale du projet  
Conservation de la biodiversité d'intérêt mondial  
et utilisation durable des services  
Ecosystémiques dans les parcs culturels en Algérie .  
AwardID-00061754 projetID00078496  
N°: .../DNP-UGP-BIODIV./MC/ .....



إدارة الثقافة  
مديرية الوطنية للمشروع.  
محافظة على التنوع البيولوجي ذو الأهمية العالمية  
الاستعمال المستدام لخدمات  
نظمة البيئية في الحدائق الثقافية بالجزائر.  
AWARDID00061754 - PROJETCID 00078496  
م: ..... /م.و.م - م.و.م - م.و.م.م - التنوع البيولوجي. /و.ث/.....

**AVIS A CONSULTATION NATIONALE**  
**N° 07/2020**  
**ELABORATION PLAN DE GESTION : PARC CULTUREL DE L'AHAGGAR**

**Durée de la consultation** : 6 mois  
**Profils de l'équipe**

- Gestionnaire PCs (coordonnateur de l'équipe) : 45 h/j ;
- Anthropologue : 30 h/j ;



**Contexte :**

Le Projet Parcs Culturels Algériens (PPCA) est en train de contribuer au renforcement des activités de planification en faveur des parcs culturels (PCs) algériens. <sup>1</sup> Sur le plan systémique, le projet participe à l'élaboration de deux importants outils : un schéma d'orientation stratégique (ScOS) pour le réseau national des PCs, et un décret d'application de la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel, déterminant les procédures d'instruction des Plans Généraux d'Aménagement (PGA) des PCs. Un draft de deux outils a été complété et leur finalisation est en cours, avec l'assistance technique d'une équipe interdisciplinaire d'experts mobilisée par le projet. <sup>2</sup>

Sur cette base, il est envisagé que des instruments conformes soient développés pour les PCs de l'Ahaggar et du Tassili n'Ajjer. Cependant, le timing pour la ratification du décret sur les procédures d'instruction des PGAs, ainsi que la révision en cours de la loi 98-04, risque de limiter la possibilité de finaliser les plans généraux d'aménagement des deux PCs, avant la fin du cycle du projet. Afin de faire face à ce risque, il a été programmé dans le cadre de l'actuel exercice budgétaire, d'élaborer des plans de gestion pour les deux PCs de l'Ahaggar et du Tassili n'Ajjer, comme éléments anticipatoires des futurs Plans Généraux d'Aménagement. Dès que le texte réglementaire sera ratifié, il est envisagé que les plans de gestion des deux PCs

<sup>1</sup> Document officiel du projet : Conservation de la biodiversité d'intérêt mondial et utilisation durable des services écosystémiques dans les parcs culturels en Algérie. PNUD/FEM – Ministère de la Culture, Algérie [Numéro projet: 78496 ; Award ID : 61754 ; PIMS : 4153 ; ([http://www.thegef.org/gef/project\\_detail?projID=3952](http://www.thegef.org/gef/project_detail?projID=3952))].

<sup>2</sup> Projet Parcs Culturels Algériens (PPCA). Draft du Schéma d'Orientation Stratégique et du Plan Général d'Aménagement (PGA) des parcs culturels algériens. (Janvier 2019)



soient réajustés, en conformité avec le décret d'application de la loi 98-04 sur les procédures d'instruction des PGA.<sup>3</sup>

La catégorie des parcs culturels, déterminée par la loi 98-04, avec son insistance sur l'indissociabilité entre nature et culture, définit des espaces résultant d'un processus d'humanisation du territoire, qui représentent l'œuvre combinée de l'environnement et de l'homme.<sup>4</sup> Le parc culturel recouvre un ensemble significatif et assez exhaustif de la réalité anthropique, de l'objet mobilier aux villes et villages jusqu'aux étendues géographiques qui englobent les parcours et les aires de subsistance et d'exploitation. Du fait de l'intéressement simultané des deux domaines (naturel et culturel) à la même dimension territoriale, un processus de convergence a abouti, au fil du temps, aux fondements théoriques régissant la planification et l'aménagement des parcs culturels en Algérie. Ceux-ci sont compatibles avec l'approche aux paysages culturels et aux paysages protégés, reposant sur l'intégration entre l'homme et la nature dans le cadre d'une vision holistique et interdisciplinaire de la gestion territoriale.<sup>5</sup>

Le complexe du Tassili n'Ajjer - Ahaggar, constitue le plus vaste espace protégé contigu en Afrique et le deuxième du monde. De par sa taille et sa relative intégrité, la région du Tassili n'Ajjer - Ahaggar représente un des sites clés pour la biodiversité dans le Sahara central et - avec les régions écologiquement connectées du Fezzan, de l'Air-Ténéré et de l'Adrar, dans les pays voisins de la Libye, du Niger et du Mali - il forme un des principaux sites au monde pour la conservation du biome désertique. Un premier Plan d'Action pour la Biodiversité (PAB) des PCs de l'Ahaggar et du Tassili n'Ajjer, établi pendant une phase précédente du PPCA et couvrant une période de sept ans, est en large mesure en train d'être mis en œuvre dans le cadre de la phase actuelle du projet (2013 – 2020).<sup>6</sup>

Le PAB a amorcé dans le concret la mise en place d'un dispositif idoine d'aménagement et de gestion, adapté à la réalité complexe et diversifiée des parcs culturels. Une série de sites prioritaires ont été retenus, suivant un concept de paysage qui permet de rendre lisible la structure du système territorial, par le croisement des données éco-biologiques et ethnosociologiques. Des unités territoriales de gestion (UTGs), viables et avec une relative autonomie fonctionnelle, ont été ainsi déterminées à l'échelle la plus appropriée. Ces plateformes ont permis de construire une démarche concertée, avec les modalités et les règles de gestion et de suivi y associées, impliquant directement les principaux acteurs et partenaires dans l'action de conservation et de valorisation du patrimoine, ainsi que dans le processus d'investissement et d'utilisation des espaces. C'est précisément le savoir-faire et le mode de vie

<sup>3</sup> Projet Parcs Culturels Algériens (PPCA). Rapport de suivi évaluation N.9. Bilan 2018 & Plan d'action 2019 (Janvier 2019).

<sup>4</sup> Définition du Parc Culturel : Le parc culturel est le résultat d'un processus d'humanisation de l'espace. Il est une œuvre collective en continuelle recombinaison, un produit historique des interrelations entre les populations, leurs activités, leurs représentations mentales et l'environnement qu'ils partagent. C'est un système dynamique d'intégration des caractères naturels dans une signification culturelle totale (Mourad Betrouni, Ministère de la Culture, Algérie).

<sup>5</sup> Voir aussi: Déclaration sur la diversité écoculturelle du 2010 et programme conjoint UNESCO-CBD : <http://www.unesco.org/new/en/natural-sciences/special-themes/biodiversity/biodiversity-culture/unesco-cbd-joint-programme/>; <http://www.cbd.int/doc/meetings/cop/cop-12/other/cop-12-wgri-05-inf-14-en.pdf>.

<sup>6</sup> Parcs Culturels du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar - Plan d'Action pour la Biodiversité (2010 – 2017). Ministère de la Culture, Algérie. Réalisé dans le cadre du projet : « Préservation et utilisation durable de la diversité biologique d'intérêt mondial dans les Parcs Culturels du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar (Algérie) ». [PNUD/ FEM, Award ID 00034575].



des usagers des ressources qui en sont à l'origine, à constituer l'essence du patrimoine écoculturel à protéger, et la pierre angulaire de toute démarche de conservation dans les parcs culturels algériens.

Pour chaque site prioritaire identifié au niveau des PCs de l'Ahaggar et du Tassili n'Ajjer, des accords de gestion collaborative pour la conservation et l'utilisation durable des ressources, ont été formellement établis, avec l'implication des usagers et des autres acteurs concernés. Les accords sont actuellement en voie de mise œuvre avec le concours des Offices des deux PCs et des principaux secteurs intéressés au niveau des wilayas de Tamanrasset et d'Illizi.

Les autres voltes du PAB visent principalement au renforcement des capacités des Offices des PCs, notamment en matière de surveillance et suivi, tourisme durable, Information, Education & Communication (IEC), infrastructures, ressources humaines, planification et études complémentaires.

L'ensemble des réalisations obtenues jusqu'à ici dans le cadre de la mise en œuvre du PAB avec le concours du PPCA, sont résumées dans les différents rapports de suivi évaluation du projet.<sup>7</sup>

#### **Objectifs de la consultation :**

Evaluation de la mise en œuvre du PAB et extension de l'outil sous forme de plan de gestion pour le parc culturel de l'Ahaggar, suivant les lignes directrices émergentes pour la planification et l'aménagement des parcs culturels en Algérie.

#### **Tâches et Responsabilités :**

*Sous la supervision de la Direction Nationale du Projet (DNP) et de l'Offices du PC de l'Ahaggar, et avec le concours du personnel de l'office, les prestations suivantes seront fournies :*

#### **Evaluation – bilan du PAB**

- Analyser le profil écoculturel et socioéconomique de la région et passer en revue les contraintes, menaces et diverses potentialités identifiées au niveau du PAB, et leurs tendances prévisibles pour le futur.
- Evaluer les objectifs à long, moyen et court terme ainsi que l'approche stratégique déployée dans le PAB, afin d'identifier les correctifs et recentrages nécessaires pour étendre l'outil vers une gestion du patrimoine écoculturel au sens large.
- Examiner les Unités Territoriales de Gestion (UTG) retenues dans le cadre du PAB, ainsi que les critères pour leur sélection, afin d'actualiser et élargir la méthodologie à des fins de conservation et de gestion du patrimoine écoculturel du parc culturel de l'Ahaggar.
- Dresser un bilan et évaluer l'impact des différentes actions programmées dans le cadre du PAB, notamment en matière de gestion collaborative et de renforcement des capacités de l'office national du parc culturel de l'Ahaggar.

<sup>7</sup> Projet Parcs Culturels Algériens (PPCA). (i) Rapports de suivi évaluation N.1 – 9. (ii) APR-PIR (2014 – 2018). (iii) Rapport de l'évaluation indépendante à mi-parcours (2018).



- Quantifier les fonds octroyés pour la mise en œuvre du PAB (financements PNUD/FEM et cofinancement du gouvernement), évaluant le rapport coût-efficacité des interventions afin d'optimiser la budgétisation du plan de gestion à élaborer pour le PC de l'Ahaggar.

### **Actualisation du diagnostic et redéfinition des enjeux**

- Revue du diagnostic originalement établi pour le parc culturel de l'Ahaggar en matière de biodiversité et services écosystémiques, et sa mise à jour sur la base des études et inventaires successivement réalisés dans le cadre du projet et/ou avec le concours d'autres intervenants <sup>8, 9, 10, 11</sup>
- Analyse documentaire approfondie des données et des études et inventaires existants en matière de patrimoine naturel et culturel (matériel et immatériel), afin d'actualiser l'état des connaissances sur le parc culturel de l'Ahaggar et identifier les principaux éléments de vulnérabilité.
- Actualisation de la liste des sites prioritaires pour la conservation des ressources écoculturelles du parc culturel de l'Ahaggar, suivant une évaluation de la valeur patrimoniale y associée.
- Mise à jour de l'analyse des principales dynamiques socioéconomiques agissant sur le territoire, avec un focus sur les facteurs de changement prévisibles et leur impact sur le patrimoine écoculturel du parc culturel de l'Ahaggar.
- Définition des grands enjeux liés à la conservation et à l'utilisation durable des ressources écoculturelles du parc culturel de l'Ahaggar, y compris une évaluation des impacts probables du changement climatique, comme base pour la construction de politiques pour sa future gestion.

### **Planification participative et cadrage**

- Convenir et animer des forums de concertation au niveau du parc culturel de l'Ahaggar afin de dégager une vision consensuelle et aboutir à la clarification des éléments suivants:
  - (i) une vision des objectifs globaux à long terme pour le PC, ainsi que des objectifs spécifiques pour la future gestion des PCs ; <sup>12</sup>

<sup>8</sup> Rapport sur l'évaluation de la biodiversité et des services éco-systémiques dans les PCs de l'Ahaggar et du Tassili (Juin, 2015).

<sup>9</sup> □ Rapport sur la distribution spatiale du guépard, du lycaon et des espèces proies dans les parcs culturels de de l'Ahaggar ed du Tassili n'Ajjer (2018)

<sup>10</sup> Rapport consolidé de l'étude diachronique sur l'évolution des principaux écosystèmes Tassili-Ahaggar Rapport définitif global. Mars 2018.

<sup>11</sup> Pour un registre complet des publications, voir PPCA rapport de S&E N.9, Annexe 5 (Janvier 2019).

<sup>12</sup> Objectifs qui tiennent compte des critères SMART : Spécifiques, Mesurables, Accessibles, Réalistes, Temporellement défini (consulter documentation en ligne).



- (ii) l'articulation spatiale des unités territoriales de gestion (UTG) accompagnée, si pertinent, par un plan de zonage selon les lignes guides proposées dans le schéma d'orientation stratégique des PCs algériens ;
- (iii) l'optimisation du système de gouvernance et de gestion collaborative, impliquant les principaux usagers et les autres acteurs concernés au niveau de chaque unité territoriale de gestion (*une attention particulière sera accordée à l'intégration sociale*)
- (iv) les mécanismes agréés pour l'identification, la mise en œuvre et le suivi des mesures clés pour la conservation et l'utilisation durable du patrimoine écoculturel, dans le cadre des accords de gestion collaborative ;
- (v) un plan d'engagement des secteurs (PES) au niveau de la wilaya de Tamanrasset, pour la mobilisation de ressource techniques et financières en faveur des interventions identifiées en matière d'écodéveloppement, selon les spécificités de chaque UTG.

### **Préparation des plans de gestion**

- Définir clairement le cadre géographique, physique, biologique et humain dans lequel intervient le PG, avec l'élaboration/ actualisation d'une cartographie, identifiant les sous échelles associées avec les UTG et des éventuels plans de zonage proposés.
- Elaborer une stratégie, des axes d'intervention et des activités cohérentes et conformes avec les objectifs stratégiques et la réglementation des parcs culturels.

*Axes clés à examiner (liste préliminaire & non exhaustive) :*

- Gouvernance et gestion collaborative
  - Surveillance et contrôle
  - Suivi évaluation du patrimoine écoculturel
  - Gestion conservatoire et restauration
  - Appui à l'écodéveloppement
  - Tourisme durable et gestion des visiteurs
  - Information Education, Communication (IEC)
  - Système d'Information Géographique
  - Infrastructures et équipement
  - **Ressources humaines**
  - Etudes complémentaires : inventaires, recherche
  - Coordination intersectorielle & partenariat
  - Renforcement des capacités
- Déterminer la durée du cycle de vie du PG, de manière à inscrire les actions dans le cadre de la série du plan annuel futur envisagé pour le parc culturel de l'Ahaggar.
  - Identifier les principaux partenariats à mettre en place, fournissant - conjointement aux partenaires envisagés - les lignes guides qui orienteraient les activités communes et les principaux résultats attendus.



- Identifier et quantifier les sources de financement du PG, à partir du budget de l'Office du PC de l'Ahaggar, des contributions potentielles des autres secteurs, ainsi que d'autres organisations et partenaires.
- Elaborer un système d'évaluation périodique du PG, se basant sur une série d'indicateurs qui puissent assurer un suivi régulier des actions préconisées, ainsi que de l'efficacité de la gestion du parc culturel de l'Ahaggar.

**Rédaction, présentation et validation**

- Rédaction du plan de gestion, suivant la table des matières adoptée, et selon le domaine d'expertise de chaque membre de l'équipe.
- Participer à la présentation et à la discussion publique du plan de gestion proposé, en tant qu'ouvrage collectif de l'équipe.
- Révision du plan de gestion proposé, selon les recommandations issues des ateliers de présentation publique et sur ces bases, finalisation de l'outil.

*Tableau 1. Focus des principales contributions des membres de l'équipe, suivant les éléments thématiques proposés à titre indicatif pour le PG :*

<b>Eléments thématiques du PdG</b>	<b>Membres de l'équipe de planification</b>	
	<b>Gestion PCs</b>	<b>Anthropologue</b>
1. Informations générales :	X	X
2. Caractéristiques physiques		
3. Caractéristiques biologiques et écologiques	X	
4. Patrimoine culturel	X	X
5. Cadre socioéconomique		
6. Valeurs et enjeux	X	X
7. Objectifs et stratégies de gestion	X	X
<b>8. Les activités</b>		
(8.1) Gouvernance et gestion collaborative	X	X
(8.2) Surveillance et contrôle	X	
(8.3) Suivi des services écosystémiques et du patrimoine	X	X
(8.4) Gestion conservatoire et restauration	X	X

(8.5) Appui à l'écodéveloppement	X	
(8.6) Tourisme durable et gestion des visiteurs	X	X
(8.7) Information Education, Communication	X	X
(8.8) SIG		
(8.9) Infrastructures et équipement	X	
(8.10) Ressources humaines	X	
(8.11) Etudes complémentaires : inventaires, recherche	X	X
(8.12) Coordination intersectorielle & partenariat	X	
(8.13) Renforcement des capacités	X	X

### **Organisation de l'équipe:**

- Les différents membres de l'équipe sont appelés à travailler en étroite concertation les uns avec autres, chacun selon le domaine d'expertise qui le concerne, et ce sous la supervision de la direction nationale du projet;
- Le chef d'équipe est chargé de coordonner le travail et l'organisation des membres de l'équipe dans le cadre de l'élaboration du PG du PC de l'Ahaggar. Il est également tenu de synthétiser et consolider le travail sur la base des contributions des différents membres de l'équipe;
- Les membres de l'équipe sont tenus de faciliter le travail du chef d'équipe et veiller à lui remettre dans les délais et modalités requis l'ensemble des éléments demandés en rapport avec l'étude.



### **Produits attendus:**

- Document portant « approche méthodologique pour l'élaboration de plan de gestion du parc culturel de l'Ahaggar » à soumettre à discussion et validation par la direction nationale du projet, durant la phase initiale de la consultation.
- Rapport individuel selon le domaine d'expertise de chaque membre de l'équipe, relatant les éléments d'évaluation du PAB et d'élaboration du PG du PC de l'Ahaggar.
- Rapport d'évaluation-bilan sur la mise en œuvre du PAB (maximum 30 pages).
- Draft de PG du PC de l'Ahaggar, au moins 4 semaines avant la date de l'atelier pour sa présentation publique.
- Version définitive du PdG de l'Ahaggar, intégrant les recommandations des participants aux ateliers de validation finale.

### Critères de Sélection :

- Titulaire de diplôme de niveau universitaire, selon le profil envisagé ou discipline connexe, et expérience professionnelle d'au moins 8 ans.
- Excellentes capacités de communication et de travail en équipe.
- Disponibilité à se déplacer à l'intérieur des parcs culturels et à travailler sur le terrain, souvent dans des conditions difficiles.
- Capacité de rédaction selon les standards les plus élevés.

### 8. Dossier de candidature:

- ✓ Une lettre de motivation ;
- ✓ Un Curriculum Vitae actualisé ;
- ✓ Une photocopie des diplômes et attestations de travail ;
- ✓ Une photocopie de la carte d'identité.

Le dossier de candidature doit être déposé ou envoyé à l'adresse ci-après :

**Direction nationale du projet parcs culturels algériens, villa n° : 37 Lotissement SAIDOUN  
Mohamed Kouba Alger. E-mail : [anpca2019@gmail.com](mailto:anpca2019@gmail.com)**

Date de clôture des dossiers **15 jours** ouvrables à compter de la **première** date de parution du présent avis d'appel sur les sites web du :

- Ministère de la Culture et du site web ([www.m-culture.gov.dz](http://www.m-culture.gov.dz)) ;
- Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ([www.mesrs.dz](http://www.mesrs.dz));
- Programme des Nations Unies pour le Développement ([www.dz.undp.org](http://www.dz.undp.org)) ;
- Projet des parcs culturels algériens ([www.pcca.dz](http://www.pcca.dz))

Les candidats seront présélectionnés sur dossier et invités pour un entretien avec un jury.

**NB** : Seuls les candidats retenus seront appelés.

**NB** : Les dossiers non sélectionnés ne seront pas retournés aux candidats.

